

La forêt, patrimoine métropolitain à préserver et à valoriser

La Métropole est gestionnaire de 152 000 ha de forêts. Forêt qui recouvre 60% du territoire du Pays d'Aubagne

Dimanche, on fêtait sur le territoire métropolitain la Journée internationale de la forêt. Plusieurs rendez-vous étaient donnés au public pour découvrir ce patrimoine riche et fragile. Deux propriétaires privés ouvraient leur terrain aux randonneurs, au camp Jusiou à Gardanne et aux Bourgarels à Vauvenargues, et des animations étaient proposées en partenariat avec le Département sur le site de Saint-Pons à Gémenos (lire ci-dessous).

Pour le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, dont pas moins de 60% de la superficie est boisée, le rendez-vous était donné au domaine de la Font-de-Mai avec un objectif: "Montrer au grand public qui fait quoi en forêt", souligne André Gorlier, responsable de la Direction des forêts de la Métropole, qui a en charge la gestion de quelque 152 000 ha de zones forestières.

"Je suis heureuse que ce domaine ait été choisi pour cette journée exceptionnelle, ajoute Sylvia Barthélémy, présidente du Conseil de territoire, parce qu'il concentre toutes les activités liées à la forêt: le sylvopastoralisme avec les ânes et les bre-

bis, l'agroforesterie, les sentiers de randonnée..." Pour l'occasion, près de 300 personnes ont pu participer aux randonnées découverte proposées par les guides de l'Office de tourisme intercommunal, l'une des facettes de la valorisation des massifs forestiers métropolitains.

"La Font-de-Mai concentre toutes les activités liées à la forêt."

Il était question également de prévention, avec les travaux d'entretien menés par la Direction des forêts: entretien et création de pistes DFCEI, points d'eau, éclaircies forestières, sylvopastoralisme (lire ci-dessous), remise en culture de friches agricoles situées à l'interface de massifs forestiers... Et de la collaboration quotidienne avec d'autres services, tels que les sapeurs-pompiers et marins-pompiers, les CCFF, qui étaient présents sur le site pour parler de leurs missions et proposer des animations.

Frédérique GROS



L'éleveur cugeois Luc Falcot était présent à la Font-de-Mai avec une partie de son troupeau de chèvres du Rove.



Les représentants des services de la Métropole, aux côtés de Sylvia Barthélémy, présidente du Conseil de territoire, et Danièle Garcia, déléguée à la viticulture, aux forêts et aux paysages. /PHOTOS FR.G.

Le pastoralisme au service de la forêt

C'est à plus de 40 ans que Luc Falcot a lâché son poste de commercial dans une entreprise, il y a 15 ans, pour devenir éleveur de chèvres à Cuges-les-Pins. Un métier qu'il exerce avec passion, et cette spécificité: il pratique le pastoralisme tout au long de l'année. Il déplace ainsi son troupeau - 120 chèvres du Rove, une race particulièrement adaptée au pastoralisme en forêt méditerranéenne - sur plusieurs centaines d'hectares entre Cuges et Le Castellet, et joue ainsi un rôle fondamental de débroussaillage et d'entretien du milieu: "Je travaille dans le cadre de contrats spécifiques avec les collectivités pour la prévention du risque incendie, explique Luc Falcot, mais aussi en partenariat étroit avec les sapeurs forestiers."

Recueillant en moyenne 70 litres de lait par jour - jusqu'à 100 litres pendant les périodes les plus propices -, l'éleveur le transforme sur son exploitation, en fromages et brousses du Rove (dont l'AOC

a été obtenue en 2018). Avec son épouse, il vend ses produits à la ferme tous les matins, et sur le marché paysan du cours Julien à Marseille.

En tant que président du Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam), Luc Falcot milite pour faciliter l'accès au foncier pour les candidats au métier: "Aujourd'hui, il y a les candidats, il y a le marché - nous n'arrivons pas à faire face à la demande -, mais il manque des terrains pour implanter bergerie, fromagerie et habitation, déplore-t-il. Nous commençons à obtenir l'écoute des collectivités, parce que les gros incendies de ces dernières années ont accéléré la prise de conscience, mais c'est très long..." Pour l'éleveur cugeois, ce n'est donc pas un métier du passé mais une activité "éminemment moderne et utile pour l'aménagement du territoire, l'entretien de la biodiversité et la valorisation de terrains qui ne sont pas exploitables pour d'autres activités agricoles ou d'élevage".

La filière bois, une richesse à exploiter

L'un des volets de la gestion forestière endossée par la Métropole consiste en la valorisation de la ressource en bois. "Nous avons lancé une étude qui va permettre de déterminer l'importance du gisement bois sur l'ensemble du territoire et comment on peut l'exploiter - sachant qu'en fonction des sites et des contraintes du terrain, il n'est pas toujours possible de le récupérer -, explique André Gorlier, notamment pour la construction. C'est d'autant plus intéressant que depuis 2018, le pin d'Alep est labellisé pour être utilisé comme bois de charpente." Par ailleurs, une charte Alliance Bois Construction Rénovation est en cours de signature par les services de la Métropole pour favoriser l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation des bâtiments du territoire métropolitain.

"Le site de la Font-de-Mai est un exemple dans ce domaine, avec une cabane des bergers qui a été entièrement construite en bois du territoire", souligne Sylvia Barthélémy.

Il faut savoir que sur le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, la filière bois représente 500 entreprises et quelque 2 000 emplois. "Un projet d'installation d'une plateforme de transformation du bois, avec un scieur, est à l'étude", ajoute André Gorlier.

FR.G.